

Rapport d'activité 2018

Quelques réflexions sur nos activités

– La dégradation de la relation d'aide :

Les échanges, l'écoute et l'empathie font de plus en plus place à des formulaires dont la complexité pour les bénéficiaires est exemplaire ! Les assistants sociaux et les conseillers ont une tendance qui va crescendo à envoyer les bénéficiaires dans les associations, dont le Trialogue, pour remplir tous ces « papiers » alors que leur aide serait indispensable, ne fût-ce que pour établir un contact et une collaboration de qualité !

A titre d'exemples, nous citerons les fiches utilisées comme « outils d'accompagnement » par les AS. Des bénéficiaires viennent se les faire expliquer et remplir au Trialogue !

L'inflation des démarches à faire soi-même, sans aide et immédiatement, accentue encore le stress vécu par les personnes assistées ou au chômage. Elles nécessitent une bonne maîtrise du français et la compréhension du jargon administratif.

Il suffit de se mettre dans la peau d'un maçon qui a travaillé 20 ans sur les chantiers aux côtés de collègues de multiples nationalités pour imaginer le stress qu'il vit en arrivant au chômage ! Il ne comprend même pas la décision de pénalité qui lui est envoyée pour n'avoir pas fait assez de recherches avant de s'inscrire au chômage.

– La subsidiarité :

Conformément au principe de la subsidiarité, les prestations doivent être avancées dès lors qu'une des quatre assurances – maladie, accident, chômage et prévoyance professionnelle - n'est pas certaine de devoir intervenir et que la décision définitive n'est pas encore tombée. Le but étant d'éviter les conflits de compétence.

Le principe de subsidiarité signifie que l'aide sociale n'intervient que si la personne ne peut subvenir elle-même à ses besoins et si toutes les autres sources d'aide disponibles ne peuvent être obtenues à temps et dans une mesure suffisante.

Si la collaboration fonctionne bien entre l'assurance-invalidité et l'Hospice Général, il n'en est pas de même entre le chômage et l'Hospice. L'attente d'une prise en charge par l'Hospice Général peut prendre largement plus d'un mois, laissant ainsi la personne sans ressources durant de longues semaines, voire plusieurs mois, alors même qu'une "aide provisoire" est prévue dans la loi. Ces personnes arrivent au Trialogue dans un état de grand stress. Loyers, assurances, électricité... ne peuvent plus être payés et la santé se dégrade. L'aide sociale néglige gravement son rôle de prévention !

Un exemple : Madame C. a déposé une demande d'aide au centre social de son quartier en novembre 2018, complètement démunie et endettée. Son assistante sociale ne lui donne pas même de quoi la dépanner provisoirement. Elle ne reçoit qu'un flyer avec l'adresse de Caritas pour un désendettement alors qu'elle n'a plus un sou !

Début février 2019, Madame C. arrive au Trialogue, malade et en grand stress. Elle n'a toujours rien reçu de l'HG bien que son dossier soit complet depuis longtemps. Les dettes s'accumulent. Les SIG l'ont avertie que l'électricité allait être coupée. Nous téléphonons aux SIG.

Le Trialogue lui écrit une lettre à l'attention du Centre social enjoignant l'assistante sociale à lui fournir une aide provisoire, comme la loi le prévoit expressément. Elle apporte la lettre à la réception et, sur notre conseil, demande un reçu. Ce dernier lui est refusé !

L'HG aura mis près de trois mois avant de venir en aide à cette dame. Elle ne lui a rien donné pour les mois de novembre à février. L'aide qui lui était due dès son arrivée au Centre au mois de novembre a ainsi été écourtée de trois mois.

L'HG a fait des économies, Madame C. s'est, elle, enfoncée dans une spirale de précarité dont elle ne sortira que difficilement, voire jamais !

Madame C. est loin d'être la seule dans ce cas. Le Trialogue ne s'habitue pas à recevoir ces personnes refoulées qui s'endettent pour palier à l'inaction des services sociaux et s'enfoncent dans la pauvreté ! Nous demandons à ce que la loi (LIASI) soit appliquée ou, pour le moins, que des décisions formelles de refus de prise en charge provisoire soient émises afin que nous puissions faire opposition, ce que les assistants sociaux refusent.

– **La protection des données et l'accès à son dossier :**

La protection des données et l'accès à ses données personnelles ne sont pas encore entrés dans les mœurs. Voici deux exemples parmi d'autres :

La difficulté pour notre permanence chômage, mandatée par l'assuré, d'avoir accès aux calculs des jours de cotisation d'une caisse qui refuse l'accès à l'assurance-chômage car il manque un jour ou deux pour ouvrir le droit aux prestations. En l'occurrence, le calcul a été refait et l'assuré a par bonheur pu recevoir les indemnités qui lui étaient refusées.

Les jeunes adultes pris en charge par « Point Jeunes » qui ne reçoivent pas de décomptes de prestations et ne peuvent donc pas faire valoir leurs droits.

– **Le stress induit par la rigidité des exigences de l'ORP**

Nos bénévoles, dont un spécialiste en RH, constatent, lorsqu'ils reçoivent nos consultants, qu'au stress induit par leur situation de chômeurs se rajoute un stress encore bien plus grand, celui de leur relation avec les conseillers en placement.

Ils déplorent le manque de liberté qui leur est laissée pour postuler à des emplois, l'uniformisation des recherches et la peur d'être sanctionnés si l'on ne rentre pas exactement dans le moule de l'ORP.

Les activités juridiques

Nos permanences

Nos permanences du lundi après – midi et du mercredi matin sont très fréquentées et animées.

Elles réunissent juristes et consultants autour d'une grande table, ce qui nous offre la possibilité de proposer un deuxième avis si nécessaire, de se consulter mutuellement et, pour nos jeunes juristes, de se former sur le terrain. Cette formule permet de recevoir 25 à 30 personnes par permanence.

Les principales problématiques traitées dans ces permanences, et ensuite si besoin lors d'entretiens individuels avec un ou une juriste, concernent des questions liées principalement au droit du chômage (notre spécialité), mais également tous les domaines qui s'y rattachent, notamment le droit du travail, le droit des assurances sociales, le droit de l'aide sociale, le droit des prestations complémentaires, ainsi que les « petits » conseils ponctuels en lien avec les démarches administratives pas toujours limpides pour les administrés.

Les écrivains publics

Lors de nos permanences, les écritures dites « simples » sont si possibles rédigées immédiatement par nos écrivains publics afin de fournir rapidement la prestation indispensable à nos consultants. Celles qui nécessitent d'être étudiées par un juriste sont reportées à la permanence suivante ou font l'objet d'un rendez-vous.

Le colloque juridique

Le colloque juridique organisé une fois par semaine permet à toute l'équipe de juristes et spécialistes d'étudier les dossiers issus de la permanence et de décider de la suite à leur donner. Ce colloque est fort apprécié et très formateur pour les jeunes juristes.

En 2018, nous avons accueilli 8 jeunes juristes. Leur passage au Trialogue est un véritable tremplin pour la reprise de l'emploi.

Le Guide Chômage

Le « **Guide des droits et devoirs des chômeurs** », dont la réalisation sur internet a été financée par la Ville de Carouge et la Fondation Hans Wilsdorf, est régulièrement tenu à jour en ligne et disponible à l'adresse www.guidechomage.ch. Il est complété par les conseils mensuels publiés sur notre site.

Tant les professionnels que les personnes concernées par le chômage consultent le guide qui est devenu une référence et une source d'informations pratiques et à jour sur la mise en œuvre de la loi sur le chômage.

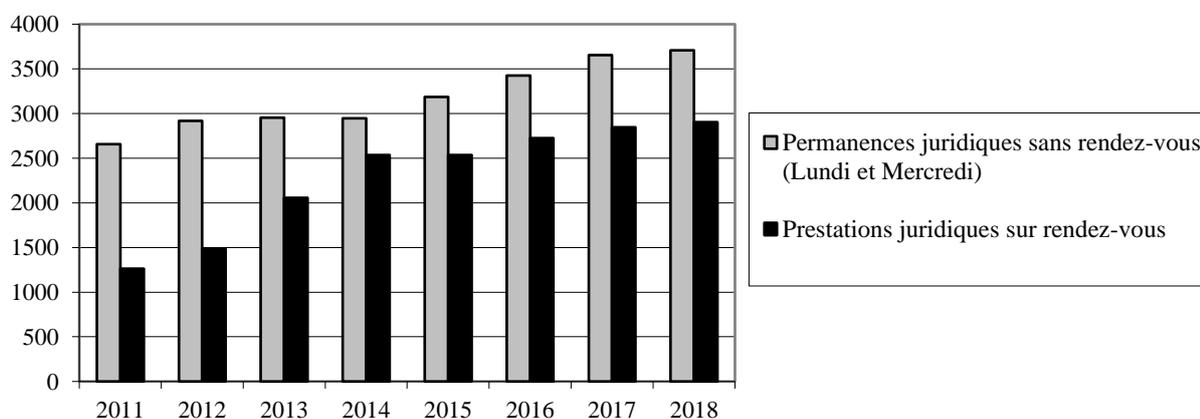
Audition du Trialogue par la commission sociale du Grand Conseil

(PL 12262 – Allocation cantonale complémentaire et allocation pont - M 2440 - Rente- pont)

Le Trialogue a été auditionné le 10 avril par la Commission sociale du Grand-Conseil. Il a émis son avis, largement positif, sur ces deux objets.

Les nombreuses questions posées par les membres de cette commission et la durée plus longue que prévue attestent du sérieux et de la grande expérience du Trialogue en la matière.

EVOLUTION DU NOMBRE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES De 2011 à 2018



Les activités de soutien à la recherche d'emploi

Dossiers de candidature – CV, lettres de motivation et postulation en ligne

Avec notre douzaine de bénévoles actifs dans ce domaine, nous mettons à disposition de nos nombreux consultants une expérience riche et variés en termes de métiers et de secteurs d'activité.

Très à l'écoute, Ils sont ainsi capables de passer d'un CV pour une femme de ménage à un dossier de candidature complet pour un spécialiste en sécurité.

Nos bénévoles sont confrontés aux exigences accrues de l'OCE. Ils doivent non seulement élaborer un CV et une lettre de motivation, mais également numériser les documents, et aider les consultants à la postulation en ligne, qui est devenue très répandue.

Un nombre croissant d'assignations de l'OCE ont été traitées par nos bénévoles qui ont su faire preuve de flexibilité pour respecter les délais très courts.

Les consultants nous sont adressés non seulement par l'OCE, mais aussi par l'Hospice général, par les services sociaux et pour une part non négligeable par le bouche à oreille.

La gestion des rendez -vous est effectuée par nos deux secrétaires qui disposent d'un outil informatique performant et qui recherchent toujours la meilleure solution pour tenir compte des besoins et de la situation du consultant.

Sur demande, et grâce à l'expertise de certains bénévoles qualifiés, les consultants peuvent bénéficier de simulations d'entretien d'embauche.

Soutien aux indépendants

35 personnes porteuses d'un projet d'indépendant ont bénéficié de conseils avisés de bénévoles seniors qui disposent d'une très large expérience dans ce domaine.

La faisabilité et la viabilité des projets sont examinés ainsi que leur adéquation avec les mesures du chômage et les exigences de l'HG.

Formation informatique

Les cours individualisés dispensés par nos formateurs permettent de rendre les utilisateurs plus autonomes dans leurs démarches de recherche d'emploi, notamment les postulations en ligne.

Les formations très appréciées représentent une contribution à la réduction de la fracture informatique, qui handicape encore trop de personnes en recherche d'emploi.

Salle informatique

3 postes de travail sont disponibles dans la salle informatique.

Ils permettent aux usagers d'effectuer leurs recherches d'emploi et leurs postulations en ligne.

Depuis 2017, nous avons restreint volontairement l'utilisation des ordinateurs de la salle informatique à une sélection de sites en lien direct avec la recherche d'emploi.

Bénévoles et personnel du Trialogue

En 2018, le Trialogue a accueilli 12 nouveaux bénévoles, envoyés par le chômage (STARE), par l'Hospice Général (ADR) ou, majoritairement, par le Centre du Bénévolat et par oui-dire. Enrichis par cette expérience, trois juristes ont trouvé ou retrouvé un emploi fixe au cours de l'année.

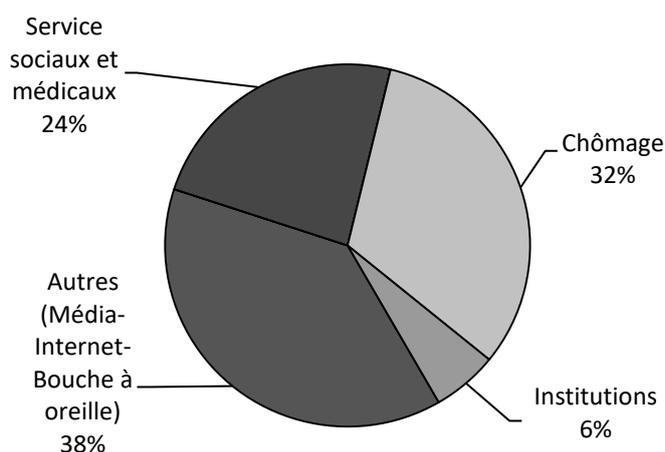
En raison de la nouvelle loi sur la protection des données personnelles, le Trialogue ne mentionnera plus leur nom à l'avenir.

Nous remercions chaleureusement les très nombreux bénévoles du Trialogue qui offrent un regard empathique mais professionnel à nos consultants et dont l'efficacité est largement reconnue au-delà même de l'association ainsi que les assistants sociaux, les conseillers en personnel et la population qui tous nous font confiance.

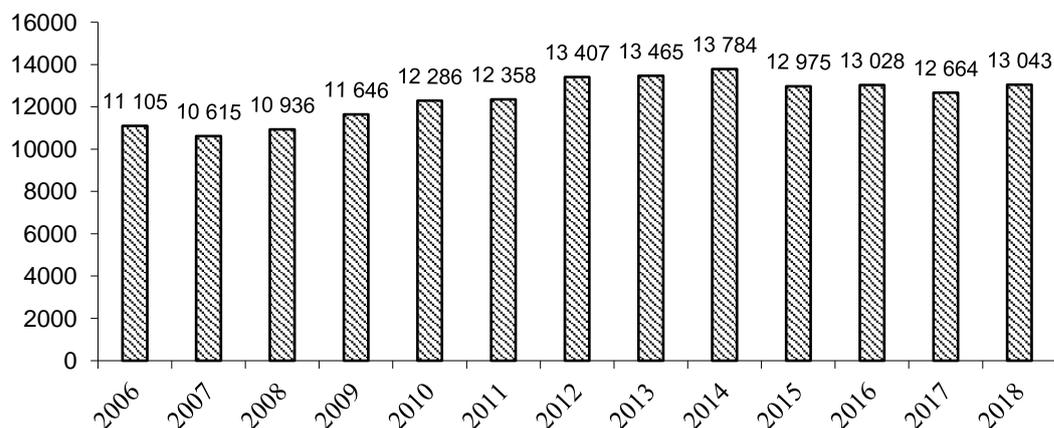
Prestations accordées en 2018

Projets indépendants	11
Dossiers candidature et conseils	5101
Consultations juridiques	6612
Appui informatique	705
Appui français / alphabétisation	35
Bilan professionnel et coaching	185
Aide sociale	75
Mise à disposition de PC (pour recherches d'emploi)	213
Permanence fiscale	106
Total	13043

En 2018 les consultants nous ont été envoyés par :



TOTAL DES PRESTATIONS OFFERTES PAR LE TRIALOGUE



Relations extérieures

28 février 18	Visite de la Roseraie
21 mars 18	3 ^{ème} séminaire sur le non recours aux prestations sociales à Genève
12 avril 18	CGV – assemblée générale
24 avril 18	AG – Genève Bénévolat
26 avril 18	AG – OSEO
5 mai 18	Visite au marché aux fleurs – Atelier Galiffe
8 mai 18	Visite de l'ADC au Trialogue
9 mai 18	Dîner à la Villa La Grange sur invitation de Mr Rémy Pagani, Maire de Genève
2 juin et 24 novembre 18	Samedis du Partage
21 juin 18	Rencontre avec les structures ayant une permanence "Ecrivain public" en ville de Genève
7 septembre 18	Conférence nationale contre la pauvreté – Caritas-Berne
13 septembre 18	CAS du Grd-Saconnex-réunion « Ensemble mieux se connaître »
18 octobre 18	Exposé au Café-contact de l'association Qualife 50 +
1er novembre 18	Réunion d'information chez Partage
5 novembre 18	Rencontre avec les Colis du Cœur et les centres sociaux
7 novembre 2018	Speed meeting du bénévolat organisé par Genève Bénévolat

Entretiens et conférences données au Trialogue

13 février 18	Formation interne dispensé par Valérie Vonlanthen sur l'aide sociale, le SPC et les PCFam.
17 mai 18	Présentation du Trialogue et des problématiques du chômage à des étudiants de la HETS
31 juillet 18	Cours « chapitres choisis de l'assurance chômage » dispensé aux collaborateurs par D. Gorgé
19 novembre 18	Entretien avec deux classes du Collège Voltaire sur les inégalités économiques et culturelles

Le Trialogue se forme

- 4 et 11 novembre 18 Formation CV et lettres de motivation, Mr Davide Pedrazzini, Conseiller en action communautaire, dans le cadre du groupe « Ecrivains publics »
- 20 novembre 18 Formation JobIn par Mr Prouff de l'OCE
- Annuel Participation aux 4 modules du cycle de formation à la gestion associative organisé par Agenda 21

La vie de la maison

- Le 12 septembre 18 Edmond nous a servi ses fameux malakoffs dans le jardin
- Le 5 décembre 18 Traditionnelle visite du Père Noël



Nos remerciements vont à l'association «Partage» qui nous permet d'offrir des repas aux personnes particulièrement démunies.

Nous n'oublions pas la Croix-Rouge qui organise la campagne "2 x Noël" qui permet au Trialogue de redistribuer des biens de première nécessité.

1'632 repas servis en 2018

Les activités des instances de l'association / Le Comité

Audition auprès des instances législatives

- 12 novembre 18 Audition du Trialogue par la Commission des Pétitions du Conseil municipal, suite à notre pétition « Pour une solution de logement du Trialogue » signée par plus de 800 personnes.

Activités de contrôle et statutaires

Audit OCAS du 31 juillet 2018 :

Le 31 juillet 2018, l'OCAS a effectué dans nos locaux un contrôle AVS et Allocations familiales pour la période de contrôle du 01.01.2014 au 31.12.2017

Selon l'OCAS, « Le contrôle effectué n'a fait ressortir aucun problème quant à l'application des directives en matière d'assurances sociales ».

Nous nous en félicitons et remercions très sincèrement Grazia pour l'excellente tenue des comptes et des dossiers.

Agenda 2018

Séances du Comité : les lundi 28 janvier, 15 avril et 11 novembre 2018

Assemblée générale : le 6 juin 2018

Le Comité : réélu à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 6 juin 2018

Membres fondateurs : Madame Doris Gorgé Dr. Bernard de Würstemberger

Comité :

Monsieur Oscar von Burg

Président

Madame Doris Gorgé

Vice - présidente

Monsieur Jean Ladame

Vice - président

Madame Franca Micali

Secrétaire - voix consultative

Monsieur Victor Chiou

Trésorier

Madame Anahita Blanc-Meylan

Madame Sylvane Gürbüz

Madame Gabriella Moriello

Madame Barbara Plitt-Troilo

Madame Simone Rosset

Madame Valérie Vonlanthen

voix consultative

Madame Grazia Zanin

Monsieur Charles Gorgé

Monsieur Philippe Senn

nouveau membre depuis novembre 2018

Monsieur Bernard de Würstemberger

Le financement du Trialogue en 2018

	CHF
Subvention Ville de Genève (salaires)	266'400.00

	CHF
Dons – personnes physiques	21216.00
Dons – autres institutions	1000.00
Donation de la Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet & Cie	10'000.00

	CHF
Cotisations	3420.00

Subventions ordinaires de Communes (organismes et montants) :

Bardonnex	500.00
Bernex	1'500.00
Carouge	10'000.00
Chêne-Bougeries	3'000.00
Collex-Bossy	250.00
Collonge-Bellerive	1'000.00
Cologny	5'000.00
Confignon	1'000.00
Dardagny	250.00
Grand-Saconnex	1'000.00
Lancy	3'000.00
Meinier	200.00
Onex	250.00
Perly-Certoux	1'000.00
Plan-Les-Ouates	3'000.00
Pregny Chambésy	3'000.00
Satigny	1'000.00
Thônex	6'000.00
Vandoeuvres	1'000.00
Vernier	250.00
Versoix	400.00
Veyrier	1'500.00
Total	44'100.00

Nous remercions très chaleureusement :

- La Ville de Genève qui nous subventionne et met à disposition la maison de l'avenue de la Forêt ainsi que les nombreuses communes qui nous soutiennent financièrement.
- Nous remercions également les fondations, les institutions privées, les acteurs économiques et les privés qui nous permettent d'aider les plus démunis, notamment au travers du "Fonds Béquille" qu'ils ont financé.
- Sans l'aide de nos nombreux donateurs dont la générosité n'a fait que croître ces dernières années, le Trialogue ne pourrait répondre aux attentes d'une population de plus en plus précarisée.
- Grand merci enfin aux nombreux bénévoles du Trialogue qui offrent un regard empathique mais professionnel à nos consultants et dont l'efficacité est largement reconnue au-delà même de l'association.

Si la situation économique s'est redressée cette dernière année, les problèmes liés à l'exclusion se sont multipliés. La précarité fait lentement place à la pauvreté. Nous le constatons au quotidien au Trialogue.

Tous les dons, importants ou minimes, nous permettent de maintenir la gratuité d'accès à nos prestations afin qu'aucune barrière n'empêche les plus démunis d'être aidés.

Au nom de tous les bénéficiaires pour qui le Trialogue est si souvent le dernier filet social, nos collaborateurs et moi-même vous remercions tous de tout cœur.

Doris Gorgé, Présidente
Jean Ladame, Vice-président

Genève, avril 2019

Annexes: Bilan au 31.12.2018
Comptes 2018
Budget 2019

Bilan	Comptes 2018	Comptes 2017
au 31 décembre 2018	(RPC)	(RPC)
ACTIFS		
Caisse générale	279.50	3'480.40
Caisse repas	342.05	479.10
Compte de chèques-postaux	86'282.77	79'798.67
Banque Crédit Suisse	0.00	4'532.65
Bons fonds de secours	100.00	1'420.00
Disponibles	87'004.32	89'710.82
Total créances micro-crédits	5'873.95	9'070.79
Recettes à recevoir	1'250.00	1'000.00
Actifs de régularisation	1'250.00	1'000.00
Actifs circulants	94'128.27	99'781.61
Inst. mobilier et outillage	10'949.70	10'949.70
Fonds d'amortissement mobilier et outillage	-9'973.36	-8'997.03
Parc informatique	30'555.85	30'555.85
Fonds d'amortissement matériel informatique	-30'555.85	-30'555.85
Actifs immobilisés	976.34	1'952.67
Total ACTIFS	95'104.61	101'734.28
	(0.00)	(0.00)
PASSIFS		
Créanciers AVS/AI/APG/AC/AMat	-152.20	2'912.10
Créanciers LAA & PGM	0.00	0.00
Créanciers LPP	0.00	0.00
Créanciers	-152.20	2'912.10
Charges à payer	-2'513.90	-2'854.10
Cotisations reçues d'avance	0.00	0.00
Produits reçus d'avance	0.00	0.00
Passifs de régularisation	-2'513.90	-2'854.10
Fonds étrangers à court terme	-2'666.10	58.00
Fonds de roulement de la Ville de Genève	0.00	-10'000.00
Fonds Micro Crédits	-28'950.90	-28'950.90
Fonds "Béquille"	-32'884.96	-43'512.65
Total capital des fonds affectés	-61'835.86	-82'463.55
Report à nouveau	-19'328.73	-20'628.00
Résultat de l'exercice, Profit(-) Perte(+)	-11'273.92	1'299.27
Capital de l'organisation	-30'602.65	-19'328.73
Total PASSIFS	-95'104.61	-101'734.28

* : « La comptabilité de l'association suit la norme Swiss Gaap dès l'exercice 2017 pour satisfaire l'exigence de la Ville de Genève en matière d'octroi de la subvention.

RPC : recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC)

Comptes d'exploitations

au 31 décembre 2018	Comptes 2018 (RPC)	Budget 2018	Comptes 2017 (RPC)
PRODUITS			
Dons / Subventions - Personnes physiques	-21'216.50	-16'000.00	-16'851.50
Dons / Subventions - Collectivités publiques	-44'100.00	-45'000.00	-47'010.45
Dons / Subventions - Autres institutions	-11'000.00	-12'000.00	-11'000.00
Donations / Subventions non affectées	-76'316.50	-73'000.00	-74'861.95
Subvention de la Ville de Genève	-266'400.00	-264'900.00	-266'400.00
Subventions de fondations privées (aides financières)	-	-3'000.00	-7'461.60
	-266'400.00	-267'900.00	-273'861.60
Subvention Ville de Genève pour loyer (en nature)	-	-33'844.00	-
Subventions affectées	-266'400.00	-301'744.00	-273'861.60
Cotisations	-3'420.00	-5'000.00	-3'480.00
Cotisations	-3'420.00	-5'000.00	-3'480.00
Remboursement pertes de gains/AI			
Autres recettes	-	-1'500.00	-0.46
Repas facturés	-6'917.00	-7'500.00	-7'535.00
Dons Jubilé 20 ans	-	-4'000.00	-4'000.00
Produits liés aux charges sociales	-317.65	-125.00	-143.15
Autres produits	-7'234.65	-13'125.00	-11'678.61
Total produits d'exploitations	-353'371.15	-392'869.00	-363'882.16
CHARGES			
Aides financières	27'852.35	20'000.00	25'936.35
Aides financières par fondations	-	3'000.00	7'461.60
Donations divers	2'100.00	1'400.00	1'700.00
Aides financières et donations	29'952.35	24'400.00	35'097.95
Pertes sur micro-crédits	2'777.69		800.00
Salaires / Subvention de la Ville de Genève	227'520.00	226'870.00	229'200.00
Charges sociales / Subvention de la Ville de Genève	37'970.10	38'030.00	37'658.40
Versement perte de gains	-	-	-
Agence travail temporaire	17'834.25	21'000.00	18'784.20
Taxes et frais liés aux charges sociales	116.00	87.00	116.00
Charges de personnels	283'440.35	285'987.00	285'758.60

Frais bibliothèque	157.00	350.00	216.10
Frais de bureau	4'799.50	3'500.00	3'462.45
Frais de téléphone	1'941.95	1'850.00	2'100.80
Abonnements journaux	1'185.70	1'100.00	1'226.00
Frais d'administration	8'084.15	6'800.00	7'005.35
Frais d'entretien	2'993.65	3'450.00	2'965.00
Charges d'immeuble	8'375.25	7'500.00	7'763.70
Assurances	773.00	800.00	695.45
Sécurité, installation et maintenance	2'172.70	850.00	986.45
Frais et entretien immobilier	14'314.60	12'600.00	12'410.60
Loyer (en nature)	-	33'844.00	-
Amortissement	976.33	-	976.33
Amortissement	976.33	0.00	976.33
Autres charges	-	4'000.00	-
Achats de denrées alimentaires	18'354.05	20'000.00	21'914.05
Frais Jubilé 20 ans	-		3'900.55
Frais site internet et licences informatiques	1'007.50	370.00	468.30
Fournitures aux utilisateurs	-	3'500.00	3'463.00
Cotisations	400.00	120.00	200.00
Frais de révision des comptes	3'231.00	4'250.00	4'320.00
Autres charges	22'992.55	32'240.00	34'265.90
Total charges d'exploitations	362'538.02	395'871.00	376'314.73
Profit(-) Perte(+) des comptes d'exploitations	9'166.87	3'002.00	12'432.57
Produits liés aux exercices précédents	-80.00		-4'860.00
Produits financiers			
Frais CCP & bancaires	266.90	600.00	526.70
Résultat avant variation du capital des fonds	9'353.77	3'602.00	8'099.27
Attribution/dotation du fonds "Béquille"			
Attribution/dotation du fonds "Micro-crédits"			
Dissolution du fonds Fonds de roulement de la Ville de Genève	-10'000.00		
Utilisation du fonds "Béquille"	-10'627.69		-6'800.00
Utilisation du fonds "Micro-crédits"			
Résultat net, Profit(-) Perte(+)	-11'273.92	3'602.00	1'299.27

RAPPORT DE REVISION

BONNEFOUS
AUDIT S.A.

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint à
l'assemblée générale de
l'Association Le Triologue

GENEVE

Genève, le 18 mars 2019

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de **l'Association Le Triologue** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Les comptes de l'exercice précédent ont été contrôlés par un autre organe de révision.

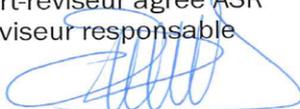
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentés selon les Swiss Gaap RPC (en particulier la RPC 21), ne sont pas conformes à la loi suisse, aux statuts.

BONNEFOUS AUDIT SA

Corinne Dumonthay
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable



Baligh Rais
Réviseur agréé ASR



Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
Tableau de financement
Tableau de variation du capital

Expert-réviseur Agréé ASR et Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE


GENEVA GROUP INTERNATIONAL

Rue du Cendrier 24 - CP 1219 - CH - 1211 Genève 1 - T +41 22 906 11 77 - F +41 22 906 11 70 - contact@bonnefous.ch - www.bonnefous.ch
CHE-107.742.480 TVA - CCP 12-6096-7 - IBAN CH57 0900 0000 1200 6096 7 - BIC POFICHBEXXX

Budget 2019

	Résultats 2018	Budget 2019
CHARGES		
Aides financières	27'852.00	20'000.00
Aides financières (fondations)	0.00	0.00
Pertes sur micro-crédits	2'777.00	0.00
Donations divers	2'100.00	2'000.00
Donations	32'729.00	22'000.00
Salaires / Subvention de la Ville de Genève	227'520.00	229'200.00
Versement perte de gains		
Agence travail temporaire	17'834.00	19'000.00
Charges sociales / Subvention Ville de Genève	37'970.00	37'700.00
Taxes et frais liés aux charges sociales	116.00	120.00
Salaires	283'440.00	286'020.00
Frais de bibliothèque	157.00	250
Frais de bureau	4'777.00	5'500.00
Frais de téléphone	1'941.00	1'900.00
Abonnements	1'185.00	1'250.00
Frais CCP & bancaires	267.00	150.00
Frais d'administration	8'327.00	9'050.00
Frais d'entretien	2'994.00	3'500.00
Frais déménagements	0.00	6'000.00
Charges d'immeuble	8'375.00	7'500.00
Assurances	773.00	700.00
Sécurité, installation et maintenance	2'173.00	1'200.00
Frais et entretien immobilier	14'315.00	18'900.00
Amortissement	976.00	976.00
Amortissement	976.00	976.00
Autres charges	0.00	0.00
Achats de denrées alimentaires	18'354.00	14'500.00
Evènements	0.00	1'500.00
Frais site internet et licences informatiques	1'007.00	500.00
Frais liés aux charges sociales	0.00	
Cotisations	400.00	300.00
Frais de révision des comptes	3'231.00	3'900.00
Autres charges	22'992.00	20'700.00
Total CHARGES	362'779.00	357'646.00

	Résultats 2018	Budget 2019
PRODUITS		
Dons / Subventions - Personnes physiques	-21'216.00	-21'000.00
Dons / Subventions - Collectivités publiques	-44'100.00	-47'500.00
Dons / Subventions - Autres institutions	-11'000.00	-11'000.00
Donations / Subventions non affectées	-76'316.00	-79'500.00
Subvention de la Ville de Genève	-266'400.00	-266'400.00
Dons de fondations privées à reverser	0.00	0.00
Utilisation fonds Béquille		
Subventions affectées	-266'400.00	-266'400.00
Donation pour Fonds "Béquille"	0.00	
Donation pour fonds Micro Crédits	0.00	
Donations affectées	0.00	0.00
Cotisations	-3'420.00	-3'700.00
Cotisations	-3'420.00	-3'700.00
Remboursement pertes de gains/AI	0.00	
Dissolution Fonds de Roulement VdG	-10'080.00	
Repas facturés	-6'917.00	-7'000.00
Produits liés aux charges sociales	-317.00	-120.00
Autres produits	-7'234.00	-7'120.00
Fonds "Béquille"	-10'627.00	
Utilisation fonds affectés	-10'627.00	0.00
Produits	-374'077.00	-356'720.00
Total CHARGES	362'779.00	357'646.00
Total PRODUITS	-374'077.00	-356'720.00
Profit(-) Perte(+) de Compte économique	-11'298.00	926.00